

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 15 Messidor, an VII.



Réquisition de mille chevaux en Toscane. — Arrivée du duc de Parme à Milan. — Détails sur la position de l'armée autrichienne en Italie. — Prise de Saint-Jean d'Acre et de Damas par Buonaparte. — Et de dépenses et des recettes de l'Angleterre. — Capitulation de la citadelle de Turin. — Lettre écrite au directoire helvétique par le citoyen Sieyès. — Renforts considérables arrivés à l'armée de Massena.

ANGLETERRE.

Londres, le 30 prairial.

Chambre des communes. — Séance du 19.

M. Pitt ouvre le budget & donne l'état des dépenses & recettes de cette année. En voici la récapitulation :

Dépense.	
Marine	12,250,000 liv.
Armée	8,840,000
Vote de crédit de 1798	1,000,000
Extraordinaire 1799	2,500,000
Artillerie, non compris le service de la marine	1,570,000
Services divers	3,264,351
Déficit sur la taxe territoriale & celle de la drèche	408,000
Subside à l'empereur de Russie	823,000
Dettes nationales	200,000
	<hr/>
	30,947,551 liv.

Vote de crédit pour 1799 5,000,000 liv.

Recette.	
Taxe territoriale & sur la drèche	2,750,000 liv.
Loterie	200,000
Surplus des fonds consolidés en janvier & avril 1799	521,000
Produit croissant desdits fonds	3,229,000
Droits sur les objets d'exportation & d'importation	1,500,000
Impôt sur le dixième du revenu	7,500,000
Taxes de cotisations jusqu'au 6 avril 650,000	
	<hr/>
	8,150,000

Déduction de six mois d'intérêts sur 8 millions l. pour 1798	240,000		
Ditto d'une année sur 11,060,000, à 5 liv. 7 s. 0 d. par cent.	588,000	828,000	7,300,000
		<hr/>	
Emprunt 1	3,000,000		
Emprunt 2 (1)	12,500,000		15,500,000
			<hr/>
			31,000,000 liv.

Billets de l'échiquier. 3,000,000

En appliquant à l'emprunt de 15,500,000 liv. les effets du fonds d'amortissement & le produit de l'impôt sur le revenu, il ne faudra que la somme additionnelle de 316000 liv. sterl par an pour en couvrir la totalité. M. Pitt propose de remplir cette somme par de nouvelle taxe sur les sucres & les cafés.

« Tels sont, dit M. Pitt, les moyens dont je crois que le comité appréciera les avantages. La simplicité qui règne à présent dans le système de nos finances, & les conditions de l'emprunt inspirent aux capitalistes une confiance jusqu'ici sans exemple. L'année 1799 exige un secours extraordinaire de 4 millions pour compléter les 25 millions nécessaires à la continuation de la guerre. Mais lorsqu'il aura été pourvu à ce que l'impôt sur le revenu rende 10 millions, nous n'aurons plus besoin de recourir aux emprunts, & il suffira de prolonger la durée de cet impôt d'un an pour chaque

(1) Il a été emprunté 5,000,000 pour l'Irlande.

année future de guerre. Il ne s'agit que d'augmenter les taxes permanentes d'une somme additionnelle de 300,000 livres, sterlings. Il est évident que nos ressources sont au-delà de nos besoins ; & loin que les charges du public aient excité son mécontentement ou affecté le commerce & les manufactures, jamais l'opulence de la nation ne s'est manifestée par plus de luxe & de prospérité. L'année 1792, après un long intervalle de paix, fut la plus florissante dont notre histoire eût conservé le souvenir ; & cependant les revenus actuels excèdent ceux de 1792 de la somme de 275,000 liv. Nos ressources ont constamment augmenté pendant cette guerre. Nos importations s'élevèrent en 1797 à 21,000,000 liv. ; cette année elles ont monté jusqu'à 20,500,000. Les exportations de 1797 ont produit 16,500,000 ; celles de cette année 16,500,000. L'année précédente, les exportations des marchandises coloniales & étrangères ont valu 28,000. Cette année 33,770,700. C'est ainsi qu'en soutenant notre crédit, nous avons trouvé le moyen de pourvoir au bien-être de notre postérité jusques dans les âges futurs. Ce plan suivi avec persévérance mettra dans 40 années le parlement de cette époque, s'il se trouve engagé dans quelque guerre dispendieuse & opiniâtre, à même d'en couvrir les dépenses sans contracter pour un schelling de nouvelle dette permanente. P'ignore quelle pourra être encore la durée de cette guerre. Mais quoique l'on pût en apparence douter des moyens de la continuer encore huit années après les dépenses considérables qu'elle a entraînées depuis son principe, je puis affirmer que je saurois trouver sans embarras dans l'année actuelle, les ressources qui seroient nécessaires pour ces huit années subséquentes, & même avec plus de facilité que l'on ne trouvoit précédemment les voies & les moyens pour une seule année.

M. Pitt conclut en proposant les résolutions relatives aux voies & moyens. — Elles sont lues & passent.

ITALIE.

Florence, le 26 prairial.

On a fait pour le service de l'armée une réquisition de mille chevaux dans les principales villes de la Toscane.

On organise un bataillon de troupes de ligne de mille hommes, qui seront formés sur le même pied que les Français. On forme la garde nationale dans les principales villes.

Milan, le 29 prairial.

Le duc & la duchesse de Parme sont arrivés ici ce matin de Côme, où ils s'étoient retirés après avoir quitté, le 12 au matin, leur capitale, pendant l'attaque faite par le général Macdonald contre le général Ott, à Fornovo. Avant son départ, l'infant duc de Parme, a fait publier une proclamation par laquelle il invite ses sujets à se tenir tranquilles, à ne prendre aucune part aux hostilités, à s'abstenir de sonner les cloches, & leur annonce qu'il a nommé un gouverneur pour administrer le pays pendant son absence. On n'apprend pas que les français aient agi hostilement envers les habitants de Parme & du duché. L'évêque de Parme est arrivé à Milan avec L. A. R.

Le général Suwarow, qui a son quartier-général à Pavie,

fait des dispositions pour attaquer au premier jour les français entre Parme & Plaisance. Il a concentré, à cet effet, toutes les forces disponibles qui se trouvoient dans l'Alexandrin, le Tortouèse, &c.

Du 30. — Il y a eu hier une attaque faite par les français contre les autrichiens dans les environs de Plaisance. On n'a pas encore de rapport authentique sur cet événement.

On apprend de Casal-Maggiore, qu'on y a abattu le pont, une colonne française parti de Parme s'étant dirigée sur ce point. Les habitans du Crémouèse ont été invités à se lever en masse, & à défendre le passage du Pô, de concert avec les troupes impériales.

Venise, le 1^{er} messidor.

Les lettres de Ferrare, du 29 prairial, nous apprennent que le général Klenau, après avoir soutenu quelques attaques assez vives de la colonne de droite du général Macdonald qui s'étoit avancée de Bologne, se replia le Ferrare, Ferrare, à la nouvelle que le général Hohenzollern avoit été délogé de Modene avec perte de huit ou neuf cents prisonniers, & s'étoit retiré à Mirandolè. Cette marche rétrograde des Autrichiens sur le Pô-Inferieur, a jetté l'alarme parmi leurs partisans dans cette contrée; & l'on craignoit de voir les Français passer le Pô, & pénétrer à Mantoue. Mais le général Kray, du premier avis de ces événemens, a détaché du blocus de Mantoue un corps de douze mille hommes, avec lesquels il va renforcer le corps de troupes aux ordres de M. de Hohenzollern.

Cette diversion du général Macdonald a occasionné un changement total dans la position des armées. Elle a obligé le général Suwarow à porter la plus grande partie de ses forces du Piémont & du Tortouèse vers le Plaisantin. Il n'a laissé aux environs de Turin que la division du général Kaim, pour faire le siège de la citadelle: il a fait marcher les généraux Lusignan, Wuckassowich & Frechlich vers le Montferrat, pour faire face au général Moreau, qui occupe maintenant l'Apennin à la hauteur de Gènes; & avec le reste de l'armée austro-russe, le général Suwarow a marché contre le général Macdonald dans le dessein de le repousser en Toscane.

C'est le général Melas qui commande l'armée opposée à Moreau depuis Ceva jusqu'à Tortone. Le général Kray commande, sous le maréchal Suwarow, l'armée d'observation qui est opposée à Macdonald, & qui s'étend depuis Plaisance jusqu'à Ferrare.

A L L E M A G N E.

Cassel, le 4 messidor.

On vient de publier ici une lettre écrite d'Alep, le 21 floréal, par un jeune voyageur allemand à ses parens à Cassel. Cette lettre, dont la gazette de cette ville garantit l'authenticité, dément toutes les nouvelles répandues en Europe de la levée du siège d'Acre par Buonaparte & de sa retraite sur Gaza. Il y est dit qu'on attendoit à Alep, d'un jour à l'autre, Buonaparte, dont l'arrivée étoit désirée des uns & redoutée des autres; que ses troupes légères s'étoient déjà montrées plusieurs fois aux portes d'Alep; qu'il s'étoit rendu maître de Jérusalem, de Gaza, d'Acre & de Damas, après avoir battu & dispersé deux armées que le czar-pacha, commandant en chef des armées ottomanes en Syrie, avoit fait marcher contre lui, & dont il ne restoit plus que quelques bandes éparses de pillards; que Buonaparte étoit déjà maître de toutes les hauteurs du Mont-Liban, dont les habitans, de tout tems ennemis des Turcs, favorisoient son

entreprise, aussi bien que les Grecs & les Juifs, répandus en grand nombre dans la Syrie; que son armée étoit forte de 140 mille hommes qu'il avoit levés en Egypte & en Syrie, & que les soldats français qu'il avoit amenés avec lui avoient été nommés officiers de ces nouvelles troupes. Cette lettre ajoute que Buonaparte a 200 pieces de canons, dont la plupart sont sortis de la fonderie qu'il a établie au Caire. Enfin, elle dit que le pacha d'Alep s'étoit éloigné, avec ses turcs, à six milles de cette ville, à l'approche des troupes françaises, & que les habitans d'Alep avoient adressé à Buonaparte une foule de lettres pour l'inviter à accélérer sa marche, promettant de lui ouvrir les portes de la ville, s'il arrivoit sans retard.

Augsbourg, le 6 messidor.

Des lettres de Crémone, de Lodi, &c. annoncent que le 29 prairial il y eut un combat très-vif & très-acharné entre le général Ott & le général Macdonald, dans les environs de Plaisance. Suivant ces lettres, les Français parvinrent d'abord à faire rétrograder les Autrichiens; mais le général Suwarow étant survenu avec des renforts qu'il avoit tirés des environs de Tortone, les Français furent repoussés. On attend des détails plus circonstanciés de cet événement.

Francfort, le 7 messidor.

Le roi & la reine de Prusse arriverent avant-hier soir à Hanau. Aujourd'hui, dans la matinée, LL. MM. se sont rendues par Francfort à Darmstadt pour visiter le landgrave. Elles ont repassé ce soir ici, & sont retournées à Hanau.

Les 45 mille Russes que l'Angleterre a pris à sa solde forment les deux corps qui sont présentement en marche, l'un vers le Rhin & l'autre vers l'Italie: celui-ci, d'après les dernières nouvelles, étoit arrivé de la Hongrie dans la Carniole, & de là s'avançoit dans l'état de Venise. Il n'est que de 10 à 11 mille hommes. L'autre, d'environ 30 à 32 mille, marche sur plusieurs colonnes de la Galicie occidentale à travers la Silésie autrichienne vers la Bohême, où il est attendu pour la fin de ce mois & d'où il doit se porter sur le Rhin.

Manheim, le 10 messidor.

Rien de nouveau dans nos environs; nous n'avons plus ici que 3000 hommes d'infanterie, & 5 ou 600 de cavalerie. Deux ou trois mines sautent chaque jour.

Il se confirme qu'une grande partie des troupes autrichiennes est partie de Heidelberg, & qu'il ne reste plus dans les environs que quelques escadrons de hussards de Szeckler.

On n'a pas appris jusqu'ici qu'il y ait eu une bataille en Suisse.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Berne, le 6 messidor.

Les troupes françaises & autrichiennes occupent toujours les mêmes positions. Elles s'envoient réciproquement un grand nombre de trompettes; mais on ignore l'objet d'une communication aussi active.

L'adjudant-général Schinner, envoyé par le général Massena au directoire, lui a proposé les questions suivantes. Combien le gouvernement helvétique peut-il mettre sur pied & entretenir de troupes?

Quelles sont les munitions que peuvent fournir les arsenaux de l'Helvétie?

Par quels moyens l'esprit public de ce pays peut-il être ranimé ?

On prétend que le directoire a répondu à ces questions, qu'à la vérité, il pourroit être levé, sur-tout dans le canton de Léman, un corps nombreux d'Helvétiens très-déterminés; mais qu'il falloit que la France pourvût à leur entretien & leur donnât les armes nécessaires; que les arsenaux de l'Helvétie avoient été vidés par Rapinat, & que l'esprit public se réveilleroit aussi-tôt que les commissaires & les fournisseurs français auroient cessé d'opprimer & de maltraiter le peuple. Notre gouvernement fournit cependant au général en chef français, toutes les munitions de guerre qu'il peut se procurer.

Les armées respectives se préparent à une attaque prochaine. Dans trois jours Massena a reçu près de 8 mille hommes de renforts, & doit être encore renforcé sous peu par un corps de 15 mille hommes, qui est en marche. Les ennemis se renforcent sur leur aile gauche & menacent Lucerne & Zug.

Les Autrichiens ont établi dans le canton de Glaris un gouvernement composé de dix membres, qui avoient été employés dans l'ancien régime. Le même changement vient d'avoir lieu à Zurich. On remarque parmi les membres de ce dernier Wiss, président, & Lavatter, secrétaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nice, le 8 messidor.

Des lettres particulières authentiques annoncent que la citadelle de Turin a été rendue à l'armée austro-russe. La garnison forte de trois mille hommes, manquoit absolument de vivres. Elle a eu les honneurs de la guerre, & a pris sur-le-champ la route de France par le Mont-Cenis qu'elle a déjà traversé.

Avant de se porter sur Gênes, Moreau a fait refluer ici tous les bagages, caisses militaires & grosse artillerie qui pouvoient l'embarasser dans sa marche.

Strasbourg, le 11 messidor.

Tout est tranquille sur la rive droite du Rhin. Nos troupes y ont pris une position plus concentrée. Le quartier-général de Legrand, qui y commande, est à Korck, à une lieue de Kehl. Les ennemis sont toujours à Offenbourg & à Gengenbach. Ils sont aussi maîtres de la vallée de Kappel. Nos troupes qui se trouvoient le jour de l'action sur la rive droite du Rhin, n'étoient qu'au nombre de 7000 hommes répandus sur toute la ligne; mais on a depuis fait passer des renforts: Deux bataillons s'y sont rendus avant-hier, & trois autres hier matin. Deux demi-brigades, qui sont attendues ici aujourd'hui ou demain, vont s'y rendre également. On croit que nous attaquerons les ennemis demain ou après-demain; les préparatifs nécessaires sont déjà faits.

Le citoyen Laharpe, président du directoire helvétique, a reçu, le 7 de ce mois, une lettre très-amicale du citoyen Sieyes, dans laquelle il l'invite, ainsi que tous les républicains de l'Helvétie, à oublier tout ce qui s'est passé. Il lui donne la promesse la plus solennelle, que toutes les vexations exercées jusqu'ici en Suisse vont entièrement cesser, & qu'on prendra les mesures les plus énergiques pour sauver la Suisse & pour en expulser les ennemis.

Le général Montchoisy a été chargé par le directoire d'examiner l'état de la Suisse, & de mettre fin à toutes les exactions & oppressions commises par les commissaires & agents français, Il se trouve à Arau & devoit déjà partir pour Berne.

Paris, le 14 messidor.

— Lombard (de Langres) est rappelé de la Haye, & a reçu l'ordre de se rendre sur-le-champ à Paris.

— Perrochel, ambassadeur en Helvétie, est également rappelé.

— On assure que Championnet est nommé général en chef de l'armée d'Italie. Des lettres de Grenoble portent qu'il y a reçu l'arrêté du directoire à ce sujet; & que telle y a été la joie publique, que la ville a été illuminée.

On croit que l'armée du Rhin est destinée à Moreau.

Le directoire a, par arrêté d'aujourd'hui, rayé définitivement de la liste des émigrés le citoyen Truguet.

Le citoyen Royer, ex-juge-de-peace du dixième arrondissement, vient d'être nommé secrétaire-général du ministère de la police.

Le ministre de la police a supprimé le bureau d'esprit public, moral et journaux. Le citoyen Leclerc (des Vosges) étoit exclusivement chargé de cette partie.

— Les nouveaux administrateurs du département de la Seine, nommés en remplacement des administrateurs destitués, sont les citoyens Raison, ancien secrétaire-général de la même administration; Lachevardiere, ex-secrétaire-général de la police; Pottier & Leblanc. Le commissaire du directoire est le citoyen Choudieu, ex-conventionnel.

— Baillet a reparu au conseil des 500, avant-hier.

— Il est arrivé hier, au directoire, un courrier expédié par le général Bruze, qui commande les troupes françaises stationnées en Hollande. On ignore encore le contenu des dépêches qu'il a apportées.

— D'après le compte récemment rendu par Ramel, le prix du froment dans les 96 départemens, a été, l'année dernière, de 13 livres 2 sous 3 deniers par quintal.

Ainsi l'indemnité de chaque député a dû être de 7,973 fr.; celle de chaque directeur de 134,036 fr.; celle du ministre des relations extérieures, de 100,527 fr. Le traitement des autres ministres est de la moitié de celui d'un directeur, c'est-à-dire, de 67,018 fr.

— Le courrier qui porta à Roger-Ducos la nouvelle de sa nomination à la place de directeur, le trouva, dit-on, dans les champs, travaillant au millieu d'une troupe d'ouvriers qu'il embrassa affectueusement en se rendant à son nouveau poste.

— Le fourgon de Rennes à Paris, escorté par vingt militaires, a été attaqué entre Laval & Alençon, par trois cents chouans; l'escorte n'a pu résister à des forces aussi supérieures, le fourgon a été pillé. Il étoit porteur d'argent pour le compte de la république.

— Les chouans parcourent les campagnes du Morbihan & viennent par compagnie jusques dans les fauxbourgs de Vannes. Ils ont saisi dernièrement un meunier, acquéreur de domaines nationaux, l'ont conduit à leur quartier-général, & après avoir vérifié qu'il étoit porté sur leur liste de mort, ils l'ont fusillé sur-le-champ.

— Les prisonniers détenus dans le château de Marseille se sont évadés pendant la nuit du 5 au 6 de ce mois. Le geolier a été arrêté, ainsi que les dragons qui étoient de garde au château, comme prévenus d'avoir favorisé leur évasion.

— Il vient d'entrer à Brest un convoi de dix-sept bâtimens chargés de bois de construction, fer, gournable et autres matériaux propres à la construction. Ce convoi étoit

escorté par les frégates *la Vengeance*, *la Cornélie* & *la Sémillante*, avec une corvette.

— Un rapport de l'archiduc Charles, daté de Klotten, le 21 prairial, porte que les autrichiens ont trouvé à Zurich 94 pièces de canons.

— Le directeur helvétique Ochs a donné sa démission, le 7 prairial au soir, & est parti dans la nuit pour Lausanne.

— Les dernières lettres de Vienne font pressentir quelques changemens dans le ministère autrichien. Les intrigues employées dernièrement pour perdre l'archiduc, ou du moins pour opérer son rappel, ont été dévoilées & combattues avec avantage par un parti, qui, s'il n'a pas pour lui les personnes de la cour, est vivement soutenu par la noblesse des provinces & en général par les militaires.

— La mission du marquis de Gallo à Pétersbourg, a pour objet de conclure avec la Russie, un traité semblable à celui que le roi de Sicile a conclu avec la Porte ottomane.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen GÉNISSEUX.

Séance du 14 messidor.

On lit une lettre de la sœur du général Marceau; elle réclame contre la résolution portant que les restes du général Chérin seroient déposés dans le tombeau élevé sur les bords du Rhin, & dans lequel sont déjà les débris de Marceau & de Hoche; elle exprime tout le respect elle est pénétrée pour la mémoire de Chérin, pour son courage & ses vertus; il fut l'ami & le compagnon d'armes de son frère, mais le monument dont il s'agit est une propriété de famille & non un monument national. Elle pense donc que c'est à la nation à en ériger un pour Chérin.

Comme la résolution avoit été adoptée hier, on arrête la formation d'une nouvelle commission.

On lit une foule d'adresses sur les derniers événemens; le conseil en ordonne la mention au procès-verbal; mais Grandmaison représente que cette mention ne suffit pas pour l'une de ces adresses, qui est des administrateurs des Bouches-du-Rhône; comme ils ont été inculpés, il demande l'impression: elle est ordonnée.

Goupilleau fait aussi une motion sur l'adresse de la commune de Méu, qui demande la mise en jugement de Schérer, Merlin, Laréveillère; ils sont coupables, y est-il dit, des crimes qu'on leur reproche; ils ne peuvent pas rester impunis.

Goupilleau est du même avis que les signataires de l'adresse, & propose de renvoyer toutes celles du même genre à une commission, qui présentera les mesures à prendre; s'il est nécessaire, on fera une loi, ou l'on se bornera à un message au directoire exécutif, si un message peut suffire.

La commission sera formée.

Crochon & Lucas Bourgerel font renvoyer à une commission la question de savoir, si la loi relative aux déserteurs ne doit pas être étendue aux militaires de terre & de mer.

On reprend la discussion du projet de Delbrel.

Lacué & un autre membre le combattent: 1200 mille hommes se sont levés, dit le premier, pour repousser l'ennemi

de nos frontières; il l'a été; leur tâche étoit remplie, & l'on a donné des congés pour l'intérêt du commerce & des arts. L'autre opinant expose, que c'est ici réformer les actes du gouvernement, & introduire dans la législation une instabilité funeste.

Garau répond que ce ne sont pas les arts, le commerce, qui ont obtenu des congés, mais bien les compagnons de Jésus.

Après quelques débats, le conseil arrête que les congés donnés depuis le 23 août 1793, seront révisés. Sont exceptés les infirmes & les mariés.

Le reste est renvoyé à la commission.

Un membre dénonce des assassinats commis dans le Puy-de-Dôme, & fait arrêter que septidi on présentera le projet sur la responsabilité des communes.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BAUDIN.

Séance du 14 messidor.

Serrurier fait lecture de plusieurs adresses de félicitation sur les derniers événemens.

Les citoyens de Chambéry déclarent qu'ils ne sont pas découragés par la fâcheuse nouvelle qu'ils viennent de recevoir que la citadelle de Turin s'est rendue aux Russes, & qu'il suffira de prompts secours pour garantir les défilés des Alpes. — Mention au procès-verbal.

Le conseil approuve une résolution du premier messidor, portant établissement d'un octroi municipal & de bienfaisance dans la commune de Versailles.

Il reçoit & approuve de suite une résolution d'hier, qui accorde une amnistie aux déserteurs.

Laveaux propose d'approuver une résolution du 12 messidor, qui règle l'organisation des bataillons dont la levée a été ordonnée par la loi du 9. Il approuve la disposition qui donne aux bataillons le nom des départemens où ils auront été formés. De cette manière, dit-il, en consolera les parens de se séparer de leurs enfans, par l'idée qu'à chaque succès du bataillon, ils pourront s'attribuer une partie de la gloire qu'il aura acquise.

L'amour de la patrie, ou à son défaut, l'intérêt personnel, garantissent qu'il ne sera point mis de retard dans le paiement de l'emprunt; ceux qui s'y refuseroient éprouveroient une perte bien plus considérable que la somme qu'ils auront à donner, si l'ennemi, pénétrant sur notre territoire, se livroit à tous les désastres par lesquels il marque son passage. C'est donc à vous à faire contribuer le riche pour son propre intérêt, & à déployer une fermeté égale à l'amour que vous avez pour vos concitoyens.

L'article qui accorde 2000 congés par mois ajoute-t-il, prouvera votre justice en faveur de ceux qui, depuis longtemps, supportent le poids de la guerre, & consolera leurs pères, leurs mères, leurs épouses & leurs enfans.

Le conseil approuve la résolution.

Bourse du 14 messidor.

Rente provis., 3 fr. 50 cent. — Tiers consolidé, 10 fr. — Bons $\frac{2}{3}$, 85 cent. — Bons $\frac{1}{4}$, — Bons d'arrérage, 70 fr., 71 fr. 50 cent. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers. . . .

A. FRANÇOIS.